



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Laurent FICHET, IA-DASEN

CRPE - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ
Session 2018

EPREUVE 1 / Français
EPREUVE 2 / Mathématiques



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sommaire

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

Rapport du coordonnateur pédagogique

→ **Epreuve 1**

Rapport du président de la commission « Français »

→ **Epreuve 2**

Rapport du président de la commission « Mathématiques »

Documents finalisés le 30 avril 2018 par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Vice-président du CRPE

CORRECTION ÉPREUVES ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CRPE Session 2018

RAPPORT GÉNÉRAL

1 - Déroulement des corrections

Les corrections se sont déroulées à l'ESPE de l'académie de LIMOGES dans des conditions satisfaisantes :

- les salles mises à disposition se sont avérées appréciables : il est important, en effet, de disposer d'une salle par commission de manière à permettre aux correcteurs une autonomie de fonctionnement,
- la saisie des notes est désormais dissociée de la phase de correction et se déroule au rectorat dans le service de la DEC.

Les différentes commissions ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par relevé régulier d'indicateurs (Cf. Grille de distribution des notes), harmonisation finale en plénière.

Les commissions d'élaboration de barèmes et de corrigés ont fonctionné le lundi 23 avril 2018 matin. Les corrections ont débuté le *lundi 23 avril 2018 après-midi* et se sont achevées le jeudi 26 avril 2018 en fin de matinée.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant un correcteur issu du premier degré et un correcteur issu du 2^{ème} degré (ou de l'université), si possible de départements différents.
- Il importe de rappeler en ouverture des travaux de commission que les correcteurs sont convoqués par la rectrice et que cette mission est prioritaire sur toute autre : cela induit **une présence** à la fois **indispensable** dès le début des corrections à l'heure indiquée (sauf empêchement majeur à signaler à la DEC, notamment quand celui-ci peut être anticipé) **et continue** (sauf urgence à signaler au président de commission et / ou au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections, ce qui inclut bien évidemment les régulations intermédiaires et l'harmonisation finale, conduites par chaque président de commission.
- Certaines procédures sont à systématiser :
 - comptage des copies à la réception des lots sous enveloppe,
 - vérification systématique du nombre de copies avant chaque restitution ou récupération des lots,
 - recomptage des fautes d'orthographe une fois la correction des contenus achevés,
 - recours à la note éliminatoire si copie très indigente ou identifiable,
 - renseignement par chaque binôme de la fiche « distribution des notes ».

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

Concours	Externe public	3 ^{ème} concours public	Externe privé	2d interne privé	Total
Candidats inscrits	841	123	63	6	1033
Candidats présents	290	23 / 22	9	3	325 (F) / 324 (M)
Nombre de Postes	79	1	2	2	80 + 4

2.2. Etude des résultats

→ Etude globale par **champ disciplinaire**

• Les résultats globaux témoignent d'une réussite médiocre en Français (moyenne globale de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **17,80/40** soit **8,90/20**), plus basse encore en Mathématiques (moyenne de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **15,62/40** soit **7,81/20**).

• A cet effet, l'on peut noter :

- un **nombre de copies éliminées** plus importants en Mathématiques (65, soit 20%) qu'en Français (44, soit 14%) ;
- une **distribution des notes** quasi identique, mais plus faible en Mathématiques [0 à 31,5] qu'en Français [0,5 à 33],
- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite conséquente** dans les deux épreuves : **74%** des copies sont pénalisées en Français (**26% obtiennent 0 point** sur 5 en orthographe) et **98%** des copies sont pénalisées en Mathématiques (**18% obtiennent le retrait maximal de - 5 points**)

• Dans le détail des épreuves et des différentes parties les composant :

- en Français, les résultats sont chaque fois inférieurs à la moyenne théorique des différentes parties

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan F	Note qualité Langue
5,35	4,19	5,33	17,80	+ 3,00

- en Mathématiques, les résultats s'avèrent inférieurs à la moyenne théorique dans les parties 1 et 3, mais légèrement supérieurs en partie 2 (exercices) ;

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Bilan M	Pénalité Langue
6,14	6,13	5,79	15,62	- 2,43

→ Etude par **concours**

A) Concours privés

Les résultats sont peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé, mais l'on peut noter :

- en français : qu'ils sont inférieurs chaque fois à ceux de l'externe public
- en mathématiques : qu'ils sont inférieurs pour l'interne privé, légèrement supérieurs pour l'externe privé à ceux de l'externe public.

→ 2d interne privé (3 candidats)

Aucune copie éliminée dans chaque épreuve / résultats plutôt faibles en Français comme en Mathématiques.

→ Externe privé (9 candidats)

Aucune copie éliminée en Mathématiques, mais 4 copies éliminées en Français (soit 45%) / résultats globalement faibles avec une meilleure réussite en Mathématiques.

B) Concours publics

→ 3^{ème} voie (23 et 22 candidats, respectivement en Français et en Mathématiques)

• Les résultats restent **très faibles** pour les deux épreuves, et assez comparables à ceux de l'externe public dans leur répartition.

• La distribution des notes est plus resserrée en Français (zone inférieure à la moyenne) qu'en Mathématiques (zone supérieure à la moyenne)

- en Français → **3V** : [5 à 24,5]

- en Mathématiques → **3V** : [3,25 à 29,25]

• Le nombre de copies éliminées traduit une tendance quasi identique, relativement élevée → Français : 8 (soit 35%) et Mathématiques : 9 (soit 45%)

• L'étude des résultats par partie d'épreuve montre qu'ils s'avèrent :

- en Français, faibles pour la partie 1 (analyse), très faibles pour les parties 2 et 3 (langue, didactique)

- en Mathématiques, plutôt faibles pour les parties 1 et 2 (problème, exercices) et très insuffisants pour la partie 3 (didactique)

→ Externe public (290 candidats)

• Les résultats s'avèrent globalement médiocres dans les deux épreuves pour cette session 2018, en **baisse significative par rapport à ceux de la session 2017 (notamment en mathématiques (moyenne globale en baisse de [- 5,5])** et **affichant les plus basses moyennes depuis 2014** (concours de même type), avec les moyennes d'épreuves suivantes : **17,38/40** en Français (soit **8,69/20**) et **16,27/40** en Mathématiques (soit **8,14/20**).

• La meilleure réussite en Français s'établit - toutefois de manière relative car restant inférieure à la moyenne théorique - dans la partie 1 (analyse), la plus faible réussite concerne la partie 3 (didactique) ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats reste toujours aussi insatisfaisante même si elle s'améliore légèrement par rapport à la session précédente (note moyenne **2,83 / 5** avec **26% des copies obtenant 5 / 5** et **26% d'entre elles obtenant 0 / 5**).

• La meilleure réussite en Mathématiques se révèle dans la partie 1 (problèmes), bien que les deux autres restent assez correctement traitées et chaque fois avoisinant la moyenne théorique ; la prise en compte de la langue (orthographe, syntaxe) reste là encore insuffisante, **18 %** des copies étant sanctionnées de la pénalité maximale (- 5 points) contre **2 %** qui ne le sont pas.

• Le nombre de copies éliminées – en augmentation globale par rapport aux deux sessions précédentes - est largement supérieure en Mathématiques (19% contre 11%).

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Concours	Epreuves / Nb candidats	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Qualité Langue	Total	Nb copies éliminées	Note -	Note +
Externe public	Français / 290	5,28 / 11	4,12 / 11	5,22 / 13	+ 2,83 / 05	17,38 / 40	32	0,50	33,00
	Maths / 290	6,43 / 13	6,35 / 13	6,15 / 14	- 2,54 / 05	16,27 / 40	56	0	31,50
3 ^{ème} Voie	Français / 23	3,63 / 11	3,08 / 11	4,08 / 13	+ 2,86 / 05	13,67 / 40	8	5,00	24,50
	Maths / 22	5,43 / 13	5,86 / 13	4,23 / 14	- 1,89 / 05	13,69 / 40	9	3,25	29,25
Externe privé	Français / 9	3,27 / 11	2,77 / 11	3,50 / 13	+ 3,11 / 05	12,72 / 40	4	5,00	18,50
	Maths / 9	6,83 / 13	7,27 / 13	5,47 / 14	- 0,78 / 05	18,80 / 40	0	10,50	27,50
2d interne privé	Français / 3	4,50 / 11	2,50 / 11	4,16 / 13	+ 4,83 / 05	16 / 40	0	15,00	17,00
	Maths / 3	3,33 / 13	6,50 / 13	5,58 / 14	- 0,67 / 05	14,75 / 40	0	13,25	16,00

Analyse détaillée des pénalités en qualité de la langue (orthographe, syntaxe, qualité de l'écrit)

CRPE 2018	Nature	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé	2d interne privé
Français	Note sur 5	+ 2,83	+ 2,86	+ 3,11	+ 4,83
Mathématiques	Pénalité sur 5	- 2,54	- 1,89	- 0,78	- 0,67

Remarques :

- L'on constate une pénalisation, variable à l'identique selon les concours, plus marquée en Mathématiques qu'en Français.
- Le recensement note une relative amélioration des prestations par rapport aux concours précédents, en Français comme en Mathématiques.
- La répartition propre à chaque épreuve montre en effet que :
 - pour le Français, 26 % des copies sont valorisées de manière optimale (5 points) contre 26% (0 point) ; **74 % des copies sont pénalisées**, près des 2/3 (63%) obtiennent toutefois une note supérieure à 2,5/5.
 - pour les Mathématiques, 2 % des copies sont valorisées de manière optimale (0 point de pénalité) contre 18% (5 points de pénalité) ; **98% des copies sont pénalisées** dont plus du tiers (42%) obtiennent une pénalité supérieure à 2,5/5.

Sessions Français	Note +5	Note 0	Note > 2,5	Sessions Mathématiques	Pénalité 0	Pénalité -5	Pénalité < 2,5
CRPE 2018	26%	26%	62%	CRPE 2018	2%	18%	58%
CRPE 2017	17%	32%	46%	CRPE 2017	8%	17%	63%
CRPE 2016	19%	28%	47%	CRPE 2016	8%	14%	74%
CRPE 2015	19%	32%	25%	CRPE 2015	12%	14%	60%
CRPE 2014	28%	20%	60%	CRPE 2014	8%	10%	70%

Analyse détaillée des notes éliminatoires

Sessions CRPE	Total	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé	2d interne privé
Français 2018	44 (14%)	32 (11%)	8 (35%)	4 (45%)	0 (0%)
Français 2017	36 (11%)	34 (11%)	2 (11%)	0 (0%)	0 (0%)
Français 2016	72 (21%)	61 (19%)	10 (50%)	0 (0%)	1 (50%)
Français 2015	53 (17%)	46 (15%)	4 (36%)	3 (43%)	
Français 2014	18 (7%)	17 (7%)	1 (13%)	0 (0%)	
Mathématiques 2018	65 (20%)	56 (19%)	9 (38%)	0 (0%)	0 (0%)
Mathématiques 2017	25 (7,5%)	22 (7%)	3 (17%)	0 (0%)	0 (0%)
Mathématiques 2016	56 (16%)	47 (15%)	6 (32%)	2 (50%)	1 (50%)
Mathématiques 2015	31 (10%)	29 (10%)	0 (0%)	2 (29%)	
Mathématiques 2014	44 (18%)	41 (18%)	2 (25%)	1 (50%)	

Etude comparative des trois sessions externes publics 2014 / 2015 / 2016 / 2017 / 2018

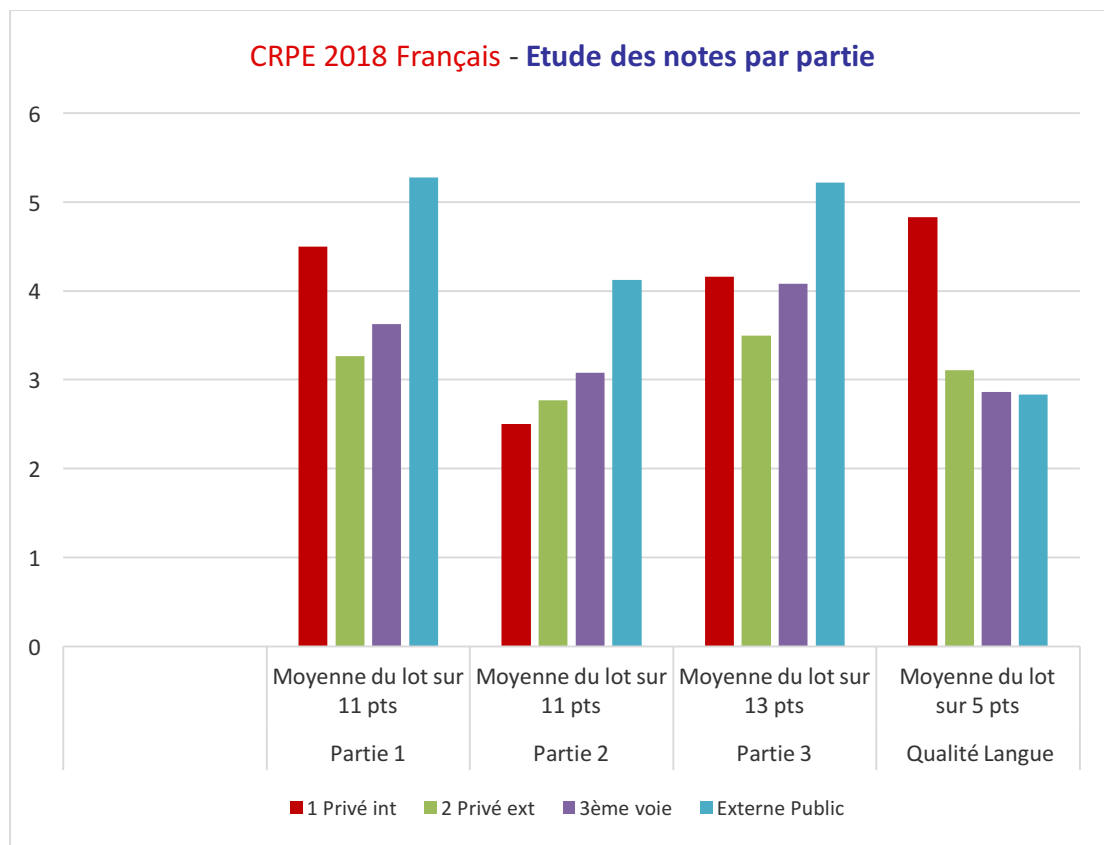
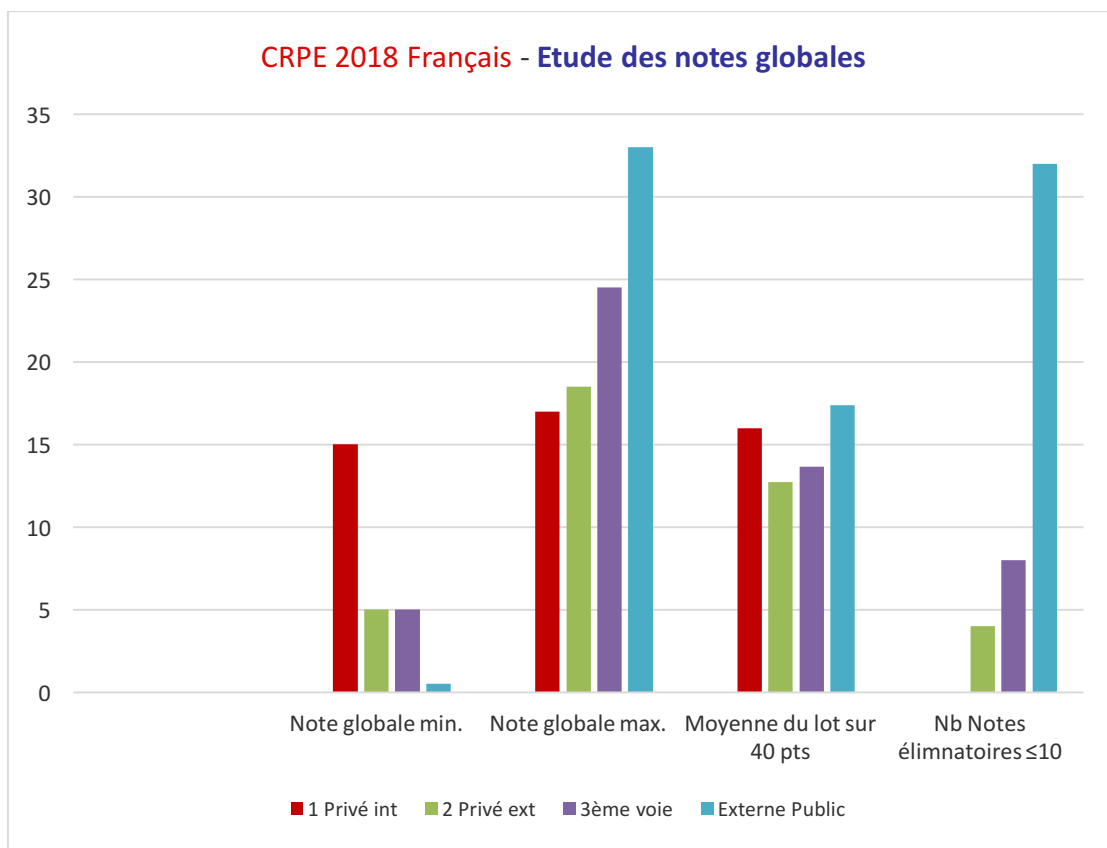
Années	FRANÇAIS (externe public)					MATHÉMATIQUES (externe public)				
	Nb candidats	Note -	Note +	Mye	Copies éliminées	Nb candidats	Note -	Note +	Mye	Copies éliminées
2018	290	0,5	33	17,38		290	0	31,5	16,27	19%
2017	310	2	32,5	17,93	11%	307	1	39	21,75	7%
2016	320	1,5	33,5	16,26	19%	320	0	37,5	17,52	15%
2015	301	2	35,25	17,8	15%	299	0,5	38,75	22,56	9%
2014	236	4,75	38,25	21,16	7%	233	0	35,5	17,05	17%

Fait à Limoges, le 27 avril 2018

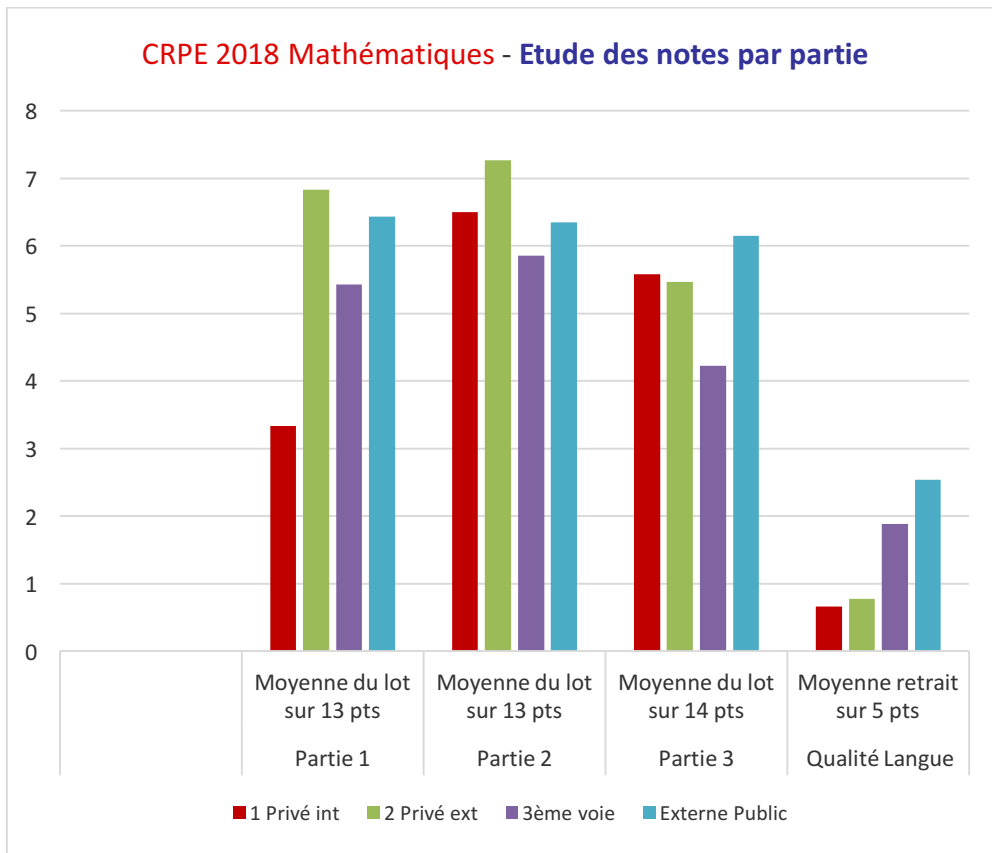
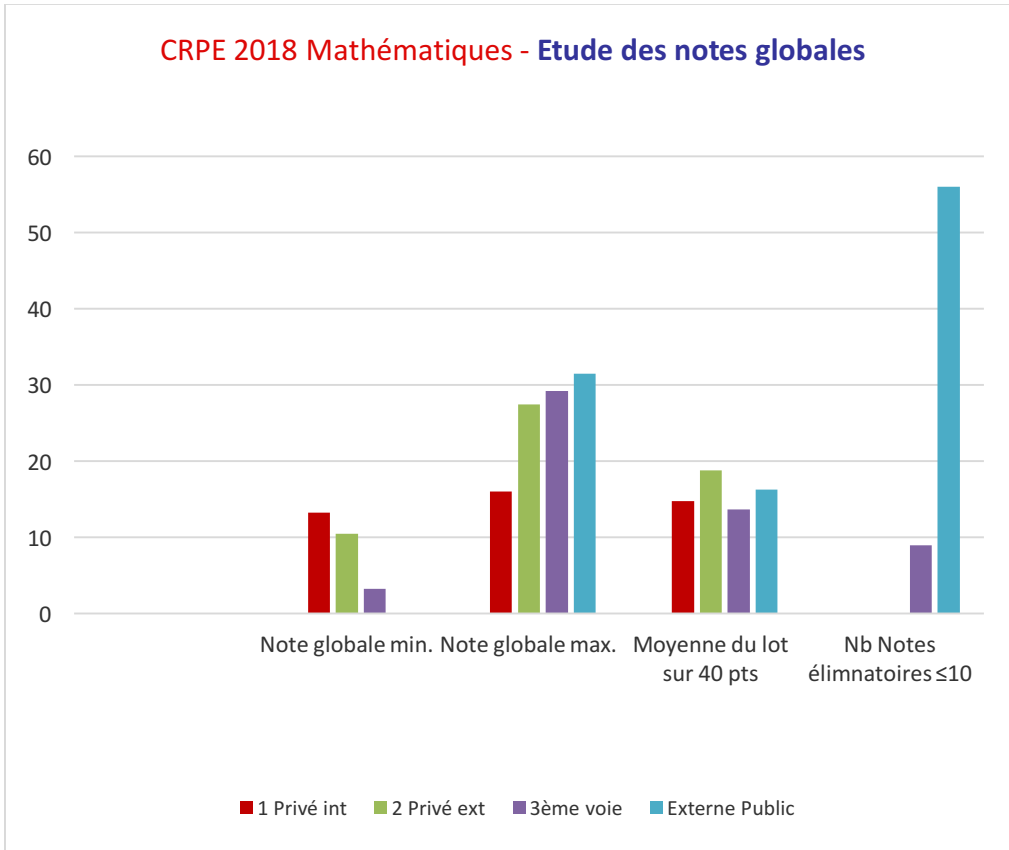
Max GRATADOUR,
Vice-président et coordonnateur pédagogique du CRPE

ANNEXES

Epreuve Français



Epreuve Mathématiques



Concours de recrutement de professeurs des écoles

Première épreuve d'admissibilité Session 2018

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Français

Présentation du sujet

L'épreuve, notée sur 40 points, est composée de trois parties :

Dans la première partie (notée sur 11 points), l'épreuve de Français invitait les candidats à « analyser les relations que les textes du corpus tissent entre passé et présent ».

Texte 1 : Marc Bloch, Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien (1949).

Texte 2 : Victor Hugo, « Chanson » Les Châtiments (1853),

Texte 3 : Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire (1998).

Texte 4 : Friedrich Nietzsche, Seconde considération inactuelle (1874).

La deuxième partie (notée sur 11 points), est consacrée à la connaissance de la langue avec cinq exercices : vocabulaire, grammaire (identification des temps, des modes et de leur valeur, identification de la nature et fonction de mots) et orthographe (accord des participes passés).

La troisième partie (notée sur 13 points) permet l'analyse de séquences d'enseignement de l'oral au cycle 2 : productions des élèves, rôle du maître, évaluation des compétences.

La correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat sont notées sur 5 points.

Bilan de la commission : remarques sur les sujets, synthèse de l'épreuve, conseils aux candidats

1. Question relative aux textes proposés

La première partie proposait un groupement de quatre textes plus ou moins résistants autour des relations entre présent et passé. La mise en relation des quatre textes nécessitait, outre leur analyse, une mise en lien avec les programmes de l'école élémentaire, puisque les programmes du cycle 3 précisent que « l'enseignement de l'histoire a d'abord pour intention de créer une culture commune et donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. »

Les quatre textes étaient particulièrement ancrés dans des débats d'époques précises et convoquaient des références historiques et philosophiques.

Très majoritairement, les candidats ont présenté des analyses structurées, avec introduction, développement et conclusion.

Les meilleures copies ont montré une mise en relation des quatre textes afin de développer une argumentation cohérente. Le jury a particulièrement apprécié les analyses précisant les différents contextes historiques (débats d'époque), caractérisant les auteurs (historiens, poète, philosophe), et se construisant en regard des programmes de l'école élémentaire.

Cependant plusieurs maladresses ou erreurs restent sanctionnées : recours abusif à la paraphrase, contresens, juxtaposition de résumés, absence de fluidité du propos, maîtrise insuffisante des normes de la présentation d'une copie, de la syntaxe, de l'orthographe, et de la calligraphie. Même si l'exercice est exigeant, l'accumulation de ces maladresses est difficilement acceptable en vue du recrutement de futurs enseignants.

La première partie proposait un groupement de quatre textes plus ou moins résistants autour des relations entre présent et passé. La mise en relation des quatre textes nécessitait, outre leur analyse, une mise en lien avec les programmes de l'école élémentaire, puisque les programmes du cycle 3 précisent que « l'enseignement de l'histoire a d'abord pour intention de créer une culture commune et donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. »

Les quatre textes étaient particulièrement ancrés dans des débats d'époques précises et convoquaient des références historiques et philosophiques.

Très majoritairement, les candidats ont présenté des analyses structurées, avec introduction, développement et conclusion.

Les meilleures copies ont montré une mise en relation des quatre textes afin de développer une argumentation cohérente. Le jury a particulièrement apprécié les analyses précisant les différents contextes historiques (débats d'époque), caractérisant les auteurs (historiens, poète, philosophe), et se construisant en regard des programmes de l'école élémentaire.

Cependant plusieurs maladresses ou erreurs restent sanctionnées : recours abusif à la paraphrase, contresens, juxtaposition de résumés, absence de fluidité du propos, maîtrise insuffisante des normes de la présentation d'une copie, de la syntaxe, de l'orthographe, et de la calligraphie. Même si l'exercice est exigeant, l'accumulation de ces maladresses est difficilement acceptable en vue du recrutement de futurs enseignants.

2. Connaissance de la langue

Les exercices étaient classiques et ne mobilisaient pas de notions complexes, mais pouvaient nécessiter des relevés chronophages.

Les meilleures copies témoignent d'une connaissance de la langue précise et d'un souci de rigueur. En revanche les copies ne répondant pas strictement aux consignes (exemple : classer) et les connaissances superficielles parfois incompréhensibles ont été sanctionnées.

3. Analyse de supports d'enseignement

Le sujet portant sur l'enseignement de l'oral au cycle 2 exigeait une analyse des supports proposés et une connaissance des programmes d'enseignement.

Les meilleures copies ont su dépasser la simple description des situations et supports proposés. Les contenus didactiques, les dispositifs pédagogiques et le rôle de l'enseignant ont ainsi pu être pertinemment exposés sans pour autant entrer dans des développements trop longs. La distinction entre dispositif pédagogique et contenu didactique était explicite. La confusion entre enseignement de l'oral et compréhension en lecture a été évitée.

Cependant, deux remarques sont formulées par les membres du jury :

D'une part, le champ d'enseignement de la langue orale et les productions d'élèves ici proposées illustraient des besoins de différenciation pédagogique très peu exploités par les candidats.

D'autre part, une question encourageait les candidats à manifester une mise à distance critique d'un support d'enseignement. Peu de candidats ont su dépasser une simple description de ce document afin de proposer un outil d'enseignement plus pertinent.

4. Qualité de la langue

La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats apportent une réelle plus-value à la lisibilité des propos et permettent d'obtenir jusqu'à 5 points sur 40.

Le jury remarque la pénalisation de nombreuses copies à cause d'une orthographe déficitaire, d'une pauvreté lexicale, d'un manque de soin et d'application et d'une graphie parfois brouillonne.

Un tiers des copies se trouve ainsi lourdement pénalisé.

PRECONISATIONS

- Être attentif aux consignes et les traiter strictement.
- Se montrer synthétique et clair dans la rédaction des réponses aux parties 2 et 3. Choisir une forme adaptée à chaque consigne.
- S'autoriser à démontrer un esprit critique et constructif, tant dans le traitement de la question relative aux textes proposés que dans l'analyse de supports pédagogiques.
- Appréhender les programmes et maîtriser les notions et mots-clés qu'ils recommandent.
- Produire un écrit lisible dans la perspective d'un devenir de professeur des écoles.

Fait à Limoges le 26 avril 2018

Patrice ROUSSEAU
Inspecteur de l'Education nationale
Président de la commission Français.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Deuxième épreuve d'admissibilité Session 2018

Commission chargée de la correction
de l'épreuve écrite de Mathématiques

Présentation générale

L'épreuve de mathématiques était commune aux quatre types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie, concours externe privé et concours interne privé).

L'épreuve était constituée de trois parties : la résolution d'un problème (13 points), le traitement de quatre exercices indépendants (13 points) et la partie didactique (14 points).

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte, à la hauteur de 5 points, de la maîtrise des différents langages ainsi que de la présentation :

- Langue française écrite : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale,
- Langage mathématique : notations géométriques, symboles, unités, écriture d'équation ou inéquation,
- Présentation : lisibilité, ratures, ...

Le barème de correction prévoyait le retrait de points selon les modalités suivantes :

- 0.5 point par tranche de deux erreurs (1 ou 2 erreurs : retrait de 0,5 point, 3 ou 4 erreurs : retrait de 1 point ...)
- 5 points maximum pouvaient être retirés sur l'ensemble de la copie.

Le sujet

Partie 1

Constat sur la partie 1 :

La première partie notée sur 13 points, demande de mettre en œuvre des connaissances et des compétences dans les domaines suivants :

- Calcul et calcul algébrique ;
- Calcul d'aires et de volumes ;
- Conversions ;
- Utilisation de grandeurs physiques (masse, masse volumique, volume...).

La résolution de ce problème, notamment **la dernière partie, a perturbé beaucoup de candidats qui n'ont pas su gérer les conversions** dans la relation liant la masse, la masse volumique et le volume.

Partie 2

La deuxième partie notée également sur 13 points, est composée de 4 exercices indépendants les uns des autres. L'exercice 1 sur les probabilités et l'exercice 2 sur la programmation sont très classiques et ne posent pas de difficultés majeures. L'exercice 3 mêle numération et algèbre ; pas toujours très bien réussi par les candidats, les explications peu claires données par certains montrent une méconnaissance du fonctionnement précis de notre système de numération de position.

La deuxième question de l'exercice 4 demande une démonstration en géométrie en utilisant les théorèmes de Pythagore et de Thalès ou bien les relations trigonométriques. **Cette question largement échouée, montre l'incapacité de la majeure partie des candidats à élaborer un raisonnement déductif** avec rigueur

Partie 3

La partie 3, notée sur 14, propose 3 situations didactiques différentes. **Globalement, cette partie est très mal réussie car les candidats restent souvent dans une simple description** sans entrer dans une analyse didactique et sans utiliser de vocabulaire mathématique précis.

Situation 1 :

Dans la première situation, il est demandé de réfléchir à la manière dont on construit le nombre à l'école maternelle. Ce niveau de scolarité peu abordé dans les annales, déroute beaucoup de candidats qui ne savent pas proposer des activités pertinentes pour atteindre les objectifs d'apprentissages proposés dans les différentes questions.

Situation 2 et 3 :

Les deux autres situations de l'épreuve de didactique restent beaucoup plus classiques. La situation 2 demande une analyse de différentes procédures en calcul mental. Sur la situation 3, c'est une analyse de travaux d'élèves en lien avec la proportionnalité qui est proposée aux candidats.

Les productions des candidats : remarques sur la présentation et l'orthographe

La très grande majorité des copies est pénalisée par l'orthographe et la présentation. Pour éviter ce phénomène, il est indispensable que les candidats gardent suffisamment de temps pour relire et corriger proprement les fautes et les « coquilles » qui ont échappé à leur vigilance.

Par ailleurs, il est fort dommage de constater que des copies qui semblent avoir été relues, restent « truffées de fautes ». Cela témoigne, de fait, d'une méconnaissance totale des règles d'orthographe grammaticale de base ce qui reste pour le moins inquiétant, au regard de la mission d'enseignement à laquelle se destinent les candidats.

Certaines copies adoptent aussi un style « télégraphiste » avec des contractions de mots et des signes mathématiques dans les phrases qui nuisent à une lecture aisée du propos.

PRECONISATIONS

Il est important de rappeler, que « *l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse* ».

Ainsi, on recommandera aux candidats de la prochaine session :

→ pour les parties relevant des connaissances mathématiques

- **S'entraîner à faire des annales pour acquérir des automatismes.**
- Lire l'intégralité de l'exercice pour en avoir une compréhension globale, avant de le résoudre.
- Soigner les phrases « réponses ».
- Choisir les unités appropriées pour effectuer les calculs et établir les conversions qui s'imposent.
- Savoir estimer l'ordre de grandeur d'un résultat et s'interroger sur le caractère réaliste ou plausible de la réponse trouvée.
- Utiliser avec pertinence le signe égal.
- Ne pas confondre résultats exacts et approchés. Donner les arrondis en respectant la précision demandée.

→ pour la partie relevant de la didactique

- Donner des analyses claires, synthétiques et structurées en s'appuyant sur les propriétés mathématiques appropriées.
- Privilégier une présentation en tableau, lorsque nécessaire, notamment dans le cadre de relevés conduisant à une typologie,
- Eviter d'extrapoler sur l'attitude ou le choix des élèves.

Le jury souhaite enfin attirer l'attention des candidats sur l'organisation et la lisibilité générale des copies.

S'il est essentiel d'écrire lisiblement, il est tout aussi important d'aérer son travail et d'indiquer avec précision les questions et les parties qui sont traitées.

Fait à Limoges le 27 avril 2018

Louis ALBERICI
Inspecteur de l'Education nationale
Président de la commission Mathématiques.



CRPE SESSION 2018
Rapport admissibilité